

Fédération des Conseils de Parents d'élèves des Ecoles Publiques du Gers

Conseil Local Primaire et Maternelle de L'Isle Jourdain



COMPTE RENDU DU 2ème CONSEIL D'ECOLE ANNE FRANK Année Scolaire 2010/2011 Le 21 mars 2011

Enseignants présents : Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Pascal JECHOUX, Véronick BOUILLON, Mireille RICARD et Sandrine ROQUES.

Représentante ATSEM : Viviane FABREGUE. **Représentante APS :** Lucie VANDERNOOT (Directrice CLAE&CLSH). **Représentants Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires) et Fabrice HATTRY (bureau des Affaires Scolaires). **Parents d'élèves :** Patricia BROUSSOLLE, Nadine LAMARQUE, Céline DORIO-FOURCADE, Vanessa PLANTE-BROQUA, Adeline PERROTIN, Sandrine CATERINA.

Représentant de la Direction Départementale de l'Education Nationale (D.D.E.N.): Pierre DUCASSE

Ordre du jour:

1. PPMS,
2. Classe bilingue,
3. Projet d'école
4. Questions des parents,
5. Travaux demandés à la mairie.

1. PPMS

L'école Anne Frank est la plus avancée de toutes les écoles de L'Isle Jourdain dans la mise en place du PPMS. Un exercice de confinement a été organisé le vendredi 13 mai, dans l'après-midi.

Pour répondre strictement au cahier des charges du PPMS, il resterait à effectuer des travaux pour intégrer les toilettes à l'espace de confinement (accès à un point d'eau, et séparation des moyens de communication entre la directrice et l'extérieur), et procéder à une isolation thermique des dortoirs.

Cependant, il faut faire une demande d'autorisation pour ce genre de travaux et en évaluer le coût.

2 CLASSE BILINGUE

Le projet de classe bilingue français-occitan est, pour l'instant, suspendu. En effet, pour la mise en place de cette classe, un enseignant supplémentaire était demandé par les équipes pédagogiques d'Anne Frank et Jean de La Fontaine. Or, dans le contexte actuel de suppression massive de postes au sein de l'Education Nationale (17.5 postes supprimés dans le Gers), le surnombre enseignant étant refusé, ce projet se retrouve en suspens. La crainte qui en découle, est que l'école privée profite de cette situation pour monter une classe bilingue rapidement.

3 PROJET D'ECOLE

Un nouveau projet d'école est proposé par l'équipe enseignante, pour une durée de 3 ans. Il s'intitule « culture scientifique et plastique ». Le principe est la création de « boîtes d'expériences » communes, que chaque enseignant pourra utiliser avec sa classe. Les échanges entre classes permettront de les enrichir au gré des trouvailles de chacun. L'objectif est de sensibiliser les enfants, et d'amener une réflexion sur le monde qui les entoure.

4 QUESTIONS DES PARENTS AUX ENSEIGNANTS

1/ Dans le cadre du PPMS, il est prévu la création d'une mallette regroupant les produits de première nécessité, pour le confinement. Où en est l'élaboration de cette mallette, comment allez-vous organiser sa gestion ? (notamment pour les denrées périssables)

Pour l'école Anne Frank, la mallette est prête. La mairie n'a plus qu'à trouver des bouteilles d'eau et gâteaux, dont les dates de péremption doivent être d'au moins un an. Melle Lombard propose d'approvisionner la mallette en denrées périssables tous les ans en début d'année scolaire, et d'autoriser les enseignants à se servir des denrées non utilisées au moment des dernières sorties de juin. Ceci permettra un « roulement » continu de ces denrées périssables.

2/ L'école maternelle Jean de La Fontaine a pour projet la réalisation d'un grand panneau d'identité, placé devant les bâtiments. Il serait intéressant que les autres écoles de la ville suivent cette dynamique. Est-il envisageable d'intégrer une telle réalisation dans le futur projet pédagogique de l'école ?

Les enseignants de l'école Anne Frank ne souhaitent pas réaliser eux-mêmes (avec les enfants) une telle œuvre. En effet, le nom même d'Anne Frank correspond à un sujet difficile à traiter, à fortiori avec des enfants si jeunes ! Par contre, un projet de fresque sur la façade, réalisée par une entreprise spécialisée ou les services de la mairie, reprenant le nom de l'école, et éventuellement le logo, est une idée déjà explorée par la mairie. Mais le financement étant relativement important, ce n'est pas à l'ordre du jour.

3/ Suite à l'annulation de la réunion concernant la classe bilingue, que devient ce projet ?

Cf. paragraphe traitant du sujet.

V QUESTIONS A LA MAIRIE

1/ Suite aux remarques qui vous ont été adressées concernant les nouveaux bâtiments de cantine sur les écoles Anne Frank et René Cassin, qu'en est-il de ce projet ? Quelles sont les dates prévues des travaux ?

Les remarques des différents intéressés (enseignants, parents d'élèves et animateurs CLAE) ont été étudiées, et des modifications ont été apportées aux plans d'origine. Les travaux débutent dès cette année à l'école René Cassin, et si aucun gros retard n'intervient, ils devraient débuter en 2012 à Anne Frank. Le souhait des parents d'élèves était, entre autres, de construire une cuisine dans laquelle pourraient être préparés les repas. Cette demande est refusée, car cela demanderait une surface de locaux trop importante, et cela augmenterait considérablement le coût des travaux. Par contre, le fait de préparer les entrées et cuire les viandes sur place est à l'étude.

2/ Il y a 4 mois, le site d'inscription en ligne au CLSH était en cours de validation. Est-il aujourd'hui actif ? Si non, dans combien de temps pouvons-nous espérer son ouverture ?

Le site n'est pas un site d'inscription au Centre de Loisirs, il permettra juste de télécharger les formulaires d'inscription. Il sera actif à partir de la rentrée prochaine.



3/ Depuis le mois de janvier, des parents ont relevé des problèmes de repas non équilibrés à la cantine. Le prestataire de services fait-il suivre l'élaboration des menus par une personne compétente ? (nutritionniste ou diététicien) La mairie a-t-elle un droit de regard sur les menus proposés aux enfants, en partenariat avec les parents d'élèves, notamment au cours des commissions menus ?

Effectivement, il existe des commissions menus, qui se tiennent à peu près chaque trimestre, regroupant le prestataire, une diététicienne, la mairie et les parents d'élèves FCPE. Au cours de ces réunions, les menus sont étudiés. Il faut savoir que l'équilibre alimentaire est recherché sur une semaine, et non pas sur une journée. Donc si un menu paraît non équilibré un jour, il est compensé par les autres menus de la semaine, et le tout forme un équilibre nutritionnel hebdomadaire. Les parents élus rappellent que toute personne intéressée pour participer à ces commissions menu peut se faire connaître auprès d'eux.

4/ Où en êtes-vous de votre réflexion sur l'évacuation des enfants en cas d'urgence ? Avez-vous une fiche de procédure à nous présenter, comme annoncé au dernier Conseil d'Ecole ?

Une fiche de procédure a été élaborée, et est présentée. Elle s'intitule « Bâtiments scolaires rendus inutilisables suite à un sinistre ». Elle précise les étapes et les différentes démarches à suivre, avec les différents interlocuteurs et responsables.

5/ A quelle fréquence les commissions de sécurité passent-elles dans les écoles ? Les parents d'élèves élus pourront-ils assister aux prochaines commissions de sécurité, et communiquer à tous les parents un compte-rendu de ces réunions ?

Les commissions de sécurité passent tous les 5 ans à l'école. La prochaine se tiendra en 2013. Elles sont gérées par la préfecture, et la mairie n'a aucune influence sur les participants convoqués à ces commissions. Des Procès Verbaux sont rédigés à chaque passage de ces commissions de sécurité, et sont transmis à la mairie.

6/ Le personnel encadrant (ATSEM et animateurs CLAE/CLSH) est-il tenu d'assister à des formations aux premiers secours ?

Il n'y a aucune obligation de formation aux gestes de premiers secours. Néanmoins la mairie organise des stages pour son personnel encadrant. Ainsi, toutes les ATSEM de l'école ont suivi la formation. Les animateurs du CLAE vont également suivre ces stages. La mairie tient à préciser que les enfants de l'école Anne Frank sont encadrés par un animateur pompier volontaire.

VI TRAVAUX DEMANDES A LA MAIRIE

Petit récapitulatif des travaux demandés à la mairie, et qui sont pris en compte par Mr HATTRY :

Terminer les crépis extérieurs, notamment côté cour (réalisé pendant les vacances de Pâques) ;

Les enseignants aimeraient organiser la cour en plusieurs pôles d'activités et demandent, en premier lieu, l'installation d'un tableau fixé au mur extérieur, pour permettre aux enfants de dessiner.

La réfection des peintures de la classe de Mireille est encore demandée. Mr HATTRY assure qu'elles seront réalisées avant la rentrée prochaine.

Les ATSEM demandent la création d'un « sas d'intimité » devant la douche, pour leur permettre de déshabiller les enfants à l'abri du regard des personnes alentour (et notamment leurs camarades).

Il est demandé la mise en place d'un miroir incassable dans les toilettes.

Les ATSEM réclament un bac avec robinet à l'extérieur, côté cuisine, qui leur permettrait de remplir et vider les seaux de manière hygiénique.

Le Conseil d'Ecole se clôture à 19h45.